

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1160 DU 9 JUILLET 1966 :

n° 1160

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
9 juillet 1966

Numéro JO
n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro
1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont engagés dans la Milice de la Côte Française des Somalis pour une durée de deux ans: A compter du 25 juin 1966: Aras Ahmed Aras, mle 3090; A compter du 27 juin 1966: Ali Ahmed Abdi, mle 3091; Djama Ahmed Arre, mle 3092 ; A compter du 29 juin 1966 : Gouda Saïd Mohamed, mle 3093. Les contrats d'engagements sont souscrits à titre provisoire et deviendront définitifs dans un délai de six mois à compter de la date d'engagement des intéressés.